

Amboise (37), Indre et Loire, Pôle vitivinicole «Chanteloup»

**Région Centre, département d'Indre-et-Loire
Code Insee : 37 003, site n° 37.003.138.AH**



SOUS LA DIRECTION DE CHHAVY-CYRIL TAN

**Rapport de diagnostic archéologique
RÉALISÉ DU 16 AU 18 SEPTEMBRE 2013
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N° : 13/0381
OCTOBRE 2013**



Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire
Conseil général
Hôtel du département
37927 Tours Cedex 9



Amboise (37003)

Chanteloup

CHHavy-CYRIL TAN
EN COLLABORATION AVEC
CAMILLE VANHOVE

Rapport de diagnostic archéologique

RÉALISÉ DU 16 AU 18 SEPTEMBRE 2013
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N° : 13/0381 DU 26 JUIN 2013
OCTOBRE 2013

TAN 2013 : Tan (C.-C.) - *Amboise (37), Indre et Loire, Pôle vitivinicole "Chanteloup"*. Tours : Conseil Général d'Indre et Loire. SRA Centre : Orléans, 2013. 43p. (Rapport de diagnostic archéologique).

SOMMAIRE	8
GENERIQUE	9
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE	10
LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE	11
LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE	12
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	13

PRESENTATION DE L'OPERATION **23**

1.1-Circonstances de l'intervention	24
1.2-Objectifs et méthodes	24
1.3-Chronologie de l'intervention	24
1.4-Emprise explorée	24
1.5-Contexte géographique et géologie	24
1.6-Contexte archéologique et historique	24

RESULTAT DE LA FOUILLE **27**

2.1-La fosse	28
2.2-Le fossé	28
2.3-Le mur	28
2.4-Le mobilier	28
2.5-Les logs	28

ANNEXES **31**

Figures **37**

Fig.1 : Plan général des vestiges	38
Fig.2 : Plan des tranchées avec les altitudes supérieures et les profondeurs	38
Fig.3 : Carte archéologique	39
Fig.5 : Localisation du site et des fossés sur le cadastre napoléonien	40
Fig.4 : Implantation du site sur la carte d'Etat-Major	40
Fig.6 : Emplacement du lieu-dit «Chanteloup» sur la carte de Cassini	41
Fig.7 : Localisation du diagnostic sur la carte géologique	41
Fig.8 : Pédologie de la zone diagnostiquée	42
Fig.9 : Plan et coupe de la fosse F4, coupe du fossé F5 et coupe du mur F6	43

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation

Région	Centre
Département	Indre et Loire
Commune	Amboise
Lieu-dit ou adresse	Chanteloup
Code INSEE	37003
N° de site	37.003.138.AH
Statut du terrain	pas de protection juridique particulière
Propriétaire du terrain	Communauté de Communes du Val d'Amboise
n° d'arrêté de prescription	13/0381 du 26 juin 2013
n° d'arrêté de désignation du responsable	13/0523 du 21 août 2013
Maître d'ouvrage des travaux	Communauté de Communes du Val d'Amboise
Opérateur archéologique	Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)
Responsable scientifique de l'opération	Chhavy-Cyril TAN (SADIL)

	X	Y	Z
Lambert	de 1547151,476 à 1547101,999	de 6246150,038 à 6246389,367	de 94,912 à 102,137m NGF

(syst. RGF 93 - CC47)

	Commune	Année	Section	Parcelles	Lieudit
Ref. Cadastrales	Amboise	2013	AD	AD104	Chanteloup

	Terrain du :	au :	Etude du :	au :
Dates	16/09/2013	17/09/2013	18/09/2013	27/09/2013

CHRONOLOGIE

Préhistoire		Histoire	
	Paléolithique		Antiquité romaine
	inférieur		République romaine
	moyen		Empire romain
	supérieur		Haut-Empire (-52 à 284)
	Mésolithique et Épipaléolithique		Bas-Empire (285 à 476)
	Néolithique		époque médiévale
	ancien		Haut Moyen-Âge
	moyen		Moyen-Âge
	récent		Bas Moyen-Âge
	Chalcolithique	X	Temps modernes
	Protohistoire		Epoque contemporaine
	Âge du Bronze		Ère industrielle
	ancien		
	moyen		
	final		
	Âge du Fer		
	Hallstatt (1er Âge du Fer)		
	La Tène (2e Âge du fer)		

Sujets et thèmes

			Mobilier	Études annexes
Édifice public		Abri		
Édifice religieux		Mégalithe	Indus. lithique	Géologie
Édifice militaire		Artisanat aliment	Indus. osseuse	Datation
Commerce		Argile : atelier	X Céramique	Anthropologie
Struc. funéraire		Atelier métallurgie	Végétaux	Paléontologie
Voirie		Artisanat	Faune	Zoologie
Hydraulique		Puits	Flore	Botanique
Habitat rural	X	Autre : mur	Métal	Palynologie
Villa			Arme	Macrorestes
Bâtiment agricole			Outil	Céramique
Structure agraire			Parure	Métaux
Urbanisme			Habillement	Numismatique
Maison			Trésor	Conservation
Structure urbaine			Monnaie	Restauration
Foyer			Verre	Radiocarbone
X Fosse			Mosaïque	Archéomagnétisme
X Fossé			Peinture	Autre : TCA, scorie, lithique
Trou de poteau			Sculpture	
Sépulture			Inscription	
Grotte		X Autre : TCA		

GENERIQUE

Contrôle scientifique, suivi administratif

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU
	Pascal ALILAIRE
Conseil général d'Indre-et-Loire	Bruno DUFAY (Chef de Service SADIL)
	Matthieu GAULTIER (Coordination)
	Claudine DESSERRE (Administration)

Fouille

Chhavy-Cyril TAN	Responsable d'opération
Camille VANHOVE	TechnicienNE de fouille
Eric MONDY	Topographe

Post-fouille

Chhavy-Cyril TAN	Rédaction, coordination des études, SIG, PAO
Camille VANHOVE (SADIL)	DAO, Base de donnée, Inventaire

Calendrier de l'opération		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	3 jours	1,29 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	2 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	4 J/H	1,72 J/H/Ha
Durée de la phase de post-fouille (J/H)	15 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	14 J/H	6 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	23 267m ²	Total de 9,02 J/H/Ha
Pourcentage d'ouverture réalisée	10,14%	

NOTICE SCIENTIFIQUE

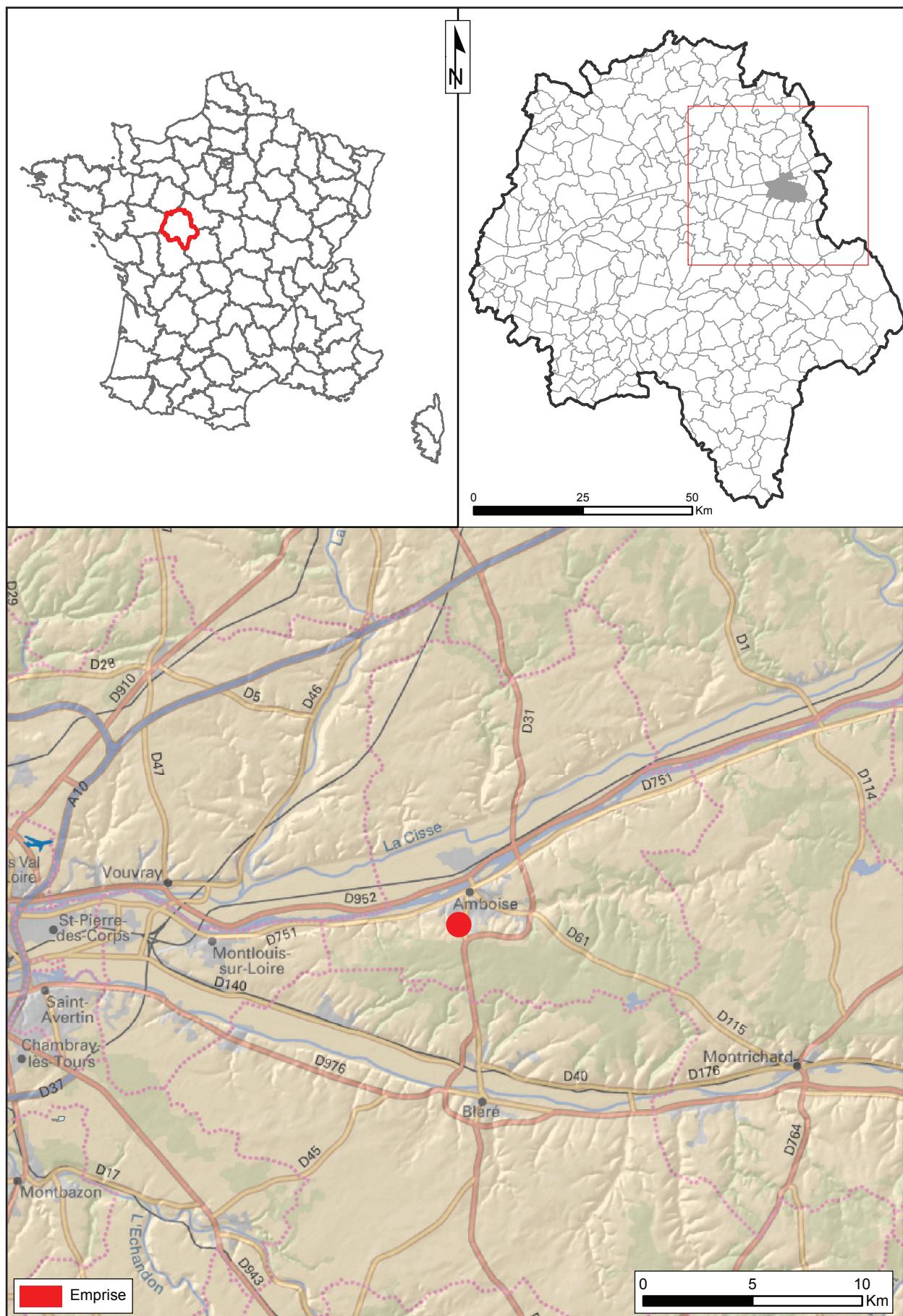
Le diagnostic du pôle vitivinicole au lieu-dit « Chanteloup » à Amboise a donné lieu à l'ouverture de vingt-trois tranchées sur une surface de 23 267 m² sur une profondeur de 0,35 m à 1,30 m. 10,14% de la surface soumise à la prescription a été diagnostiquée.

Le diagnostic n'a fait apparaître aucune occupation remarquable.

L'observation du cadastre napoléonien a révélé un certain découpage de l'emprise diagnostiquée, découpage qui n'est plus observable sur la carte d'État-Major.

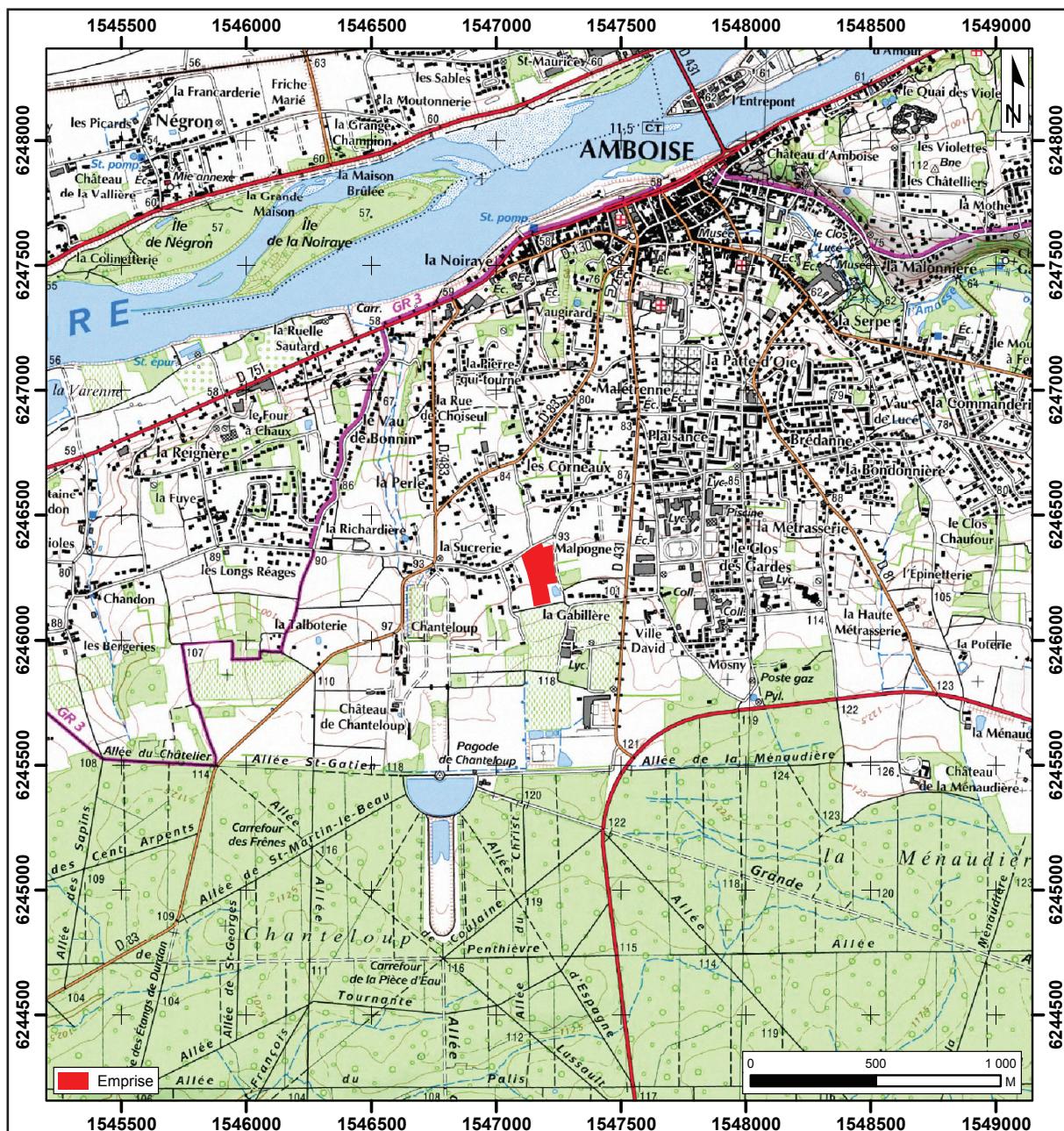
De manière générale, la culture de la parcelle diagnostiquée a fortement perturbé le sous-sol, puisque les sillons des labours actuels atteignent le terrain naturel. Une seule fosse (F4) a été découverte et testée, se situant dans la partie sud-ouest de l'emprise. Un seul fossé orienté nord-ouest/sud-est ainsi qu'un mur ont été mis au jour, tous deux probablement d'époque moderne. Ils semblent correspondre à des limites parcellaires visibles sur le cadastre napoléonien.

LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE



Localisation du site sur la carte topographiques au 1/250 000

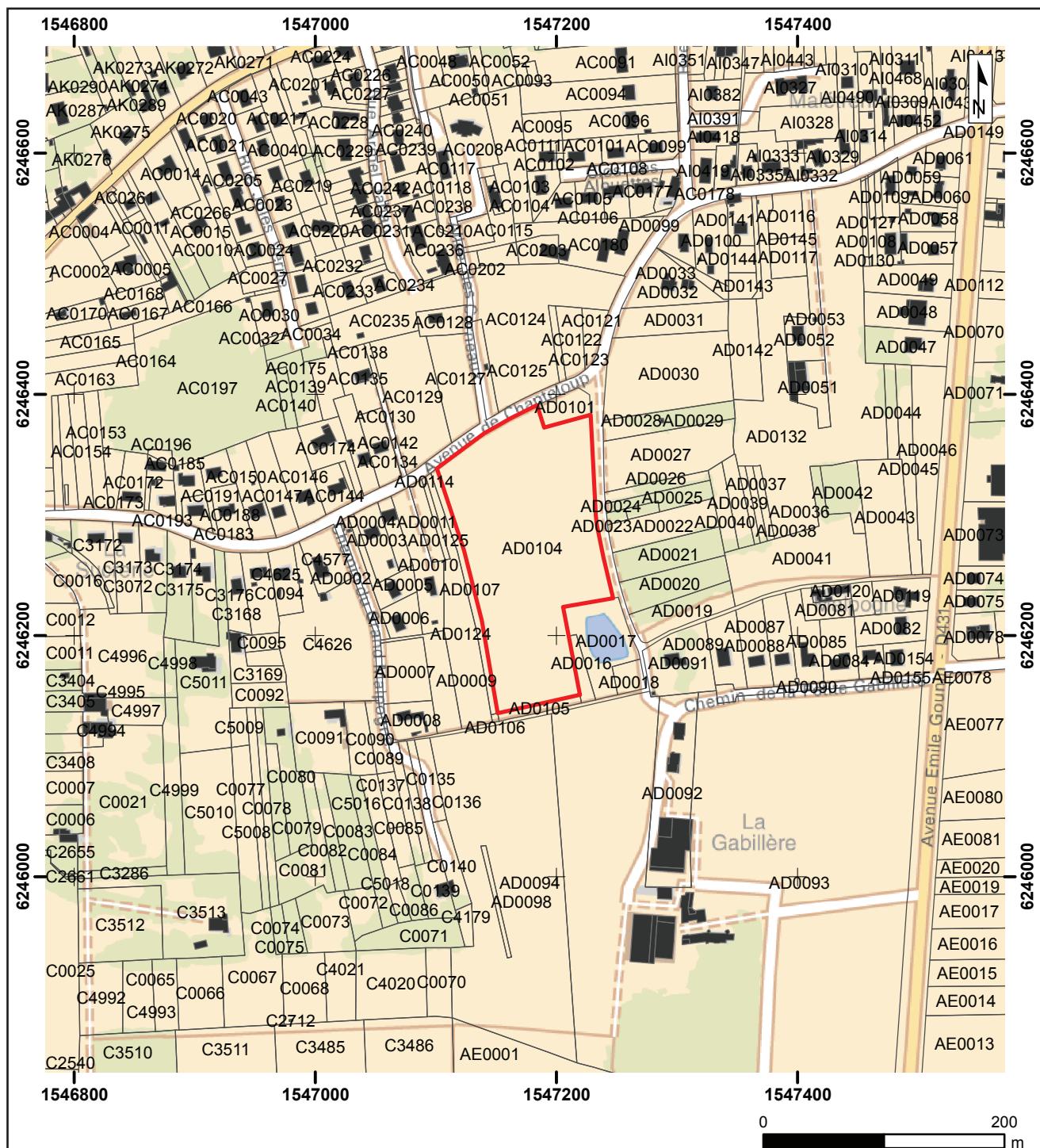
LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE



Localisation du site sur la carte topographique au 1/25 000

(Copyright : Paris - Scan 25 - 2005- Autorisation de reproduction n°2006/CUDC/0186)

LOCALISATION DE L'EMPRISE DE FOUILLE



Localisation du site sur le fond cadastral avec carroyage principal : Lambert 93 CC47
(Copyright Direction Générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 13/0381 du 26 juin 2013

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet de pôle vitivinicole (2 bâtiments et plantations de vignes)
au lieu-dit « Chanteloup » à Amboise (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/0198 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune d'Amboise (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 13-096 du 13 mai 2013 portant délégation de signature à Madame Christine Diacon, directrice régionale des affaires culturelles du Centre par intérim, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de permis de construire n° PC 3700313M0020, déposé auprès de la ville d'Amboise (Indre-et-Loire) le 5 juin 2013 par la Communauté de Communes du Val d'Amboise, représentée par son Président, Monsieur Claude Courgeau, BP 308, 37403 Amboise Cedex, relatif au projet de pôle vitivinicole (2 bâtiments et plantations de vignes) sur des terrains situés au lieu-dit « Chanteloup » à Amboise (Indre-et-Loire), cadastrés AD 104, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 12 juin 2013 ;

Considérant la surface du projet et sa localisation dans un secteur occupé au moins dès la période néolithique (indices d'occupation néolithique aux environs du projet), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de pôle vitivinicole (2 bâtiments et plantations de vignes) portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : AMBOISE

Localisation : lieu-dit « Chanteloup »

Cadastre : AD 104

Emprise : 23 267 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou dans son système de projection le Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes du Val d'Amboise, à la ville d'Amboise, au conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le **26 JUIN 2013**

Pour le Préfet de la région Centre,
et par délégation,
**La Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre par intérim,**



Christine DIACON

Destinataires :
Communauté de Communes du Val d'Amboise
Ville d'Amboise
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap



Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

AMBOISE (Indre-et-Loire)
Pôle vitivinicole
Chanteloup
Plan annexé à l'arrêté de prescription
de diagnostic archéologique n°13/0381



- Emprise de la prescription
- Bâti
- Parcelles

Sources graphiques : BD PARCELLAIRE
D.R.A.C. / S.R.A. / édition de juin 2013

0 250 Mètres



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : PASCAL ALILAIRE
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 74
COURRIEL : PASCAL.ALILAIRE@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 13/PA/VC/401

Communauté de communes du Val d'Amboise
Monsieur Claude COURGEAU
BP 308
37403 AMBOISE

Orléans, le 5 Août 2013

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : PC 3700313M0020

Commune : AMBOISE

Localisation : lieu-dit « Chanteloup »

Projet : Pôle vitivinicole (2 bâtiments et plantations de vignes)

Arrêté : n° 13/0381 du 26 juin 2013

Monsieur le Président,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre et par
subdélégation,
le Conservateur en chef du patrimoine,

Olivier RUFFIER



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 13/0381 du 26 juin 2013

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0381 en date du 26 juin 2013

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 13/0523

DW

ARRETE

Article 1er

Monsieur Cyril TAN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) Hôtel du département Place de la Préfecture à TOURS CEDEX 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,
concernant en région Centre
Département : Indre-et-Loire
Commune : AMBOISE
Localisation : Lieu-dit "Chanteloup"
Parcelles :

37.003.138 AH

N° Site : Tous programmes, toutes périodes

Programme : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Organisme de rattachement :

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Fait à Orléans, le

21 AOUT 2013

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGEAU

Commune d'Amboise(37)

Projet d'aménagement d'un pôle vitivinicole

(2 bâtiments et plantations de vignes)

Au lieudit « Chanteloup »

Projet de diagnostic archéologique

**Relatif à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique
n° 13/0381 du 26 juin 2013**

Contexte de l'intervention

Le projet d'aménagement d'un pôle vitivinicole (2 bâtiments et plantations de vignes) sur la commune d'Amboise, (cadastre AD 104 – surface : 23 267 m²) nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 à 3 archéologues (4 au maximum).

Nombre de jours de pelle mécanique : 5 jours ouvrés pour la réalisation des sondages

Nombre de jours de géomètre topographe : 1 jour ouvré

Nombre de jours de pelle mécanique pour le rebouchage à la suite du diagnostic : 3 jours

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire

Le 9 août 2013

Documents joints :

Copie de la prescription de diagnostic



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, le 21 août 2013

Direction régionale
des affaires culturelles



Service Archéologique
Départemental d'Indre-et-Loire
(sadil) - Hôtel du département
Place de la Préfecture

37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie
Schneider
Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95

13/LB/DW0682

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0381 du 26/06/2013, j'accuse réception à la date du 14/08/2013 de votre projet de diagnostic archéologique n° Sadil-13-113-BD/CD concernant le dossier :

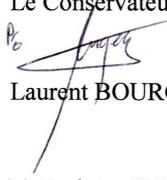
Département : Indre-et-Loire

Commune : AMBOISE

Lieu-dit / Adresse : Lieu-dit "Chanteloup"

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie


Laurent BOURGEAU

PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1-Circonstances de l'intervention

Le projet de pôle vitivinicole au lieu-dit « Chanteloup » à Amboise présenté par la Communauté de Commune du Val d'Amboise le 5 juin 2013 a conduit le Préfet de région à prescrire un diagnostic archéologique. Ce projet d'aménagement correspond à la prescription 13/0381 du 26 juin 2013 sur la parcelle cadastrée AD 104 dont le diagnostic archéologique est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du service archéologique du Conseil Général. Le démarrage du diagnostic a eu lieu le 16 septembre 2013 et ce rapport présente le résultat des investigations archéologiques.

1.2-Objectifs et méthodes

Il s'agissait de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement. Il a été apporté un soin tout particulier à la détection et à l'étude des aspects géologiques et géomorphologiques des terrains diagnostiqués.

Des tranchées de diagnostic ont été effectuées sur la totalité de l'emprise avec une pelle mécanique à godet lisse de trois mètres de large.

Des sondages profonds ont été réalisés afin de s'assurer de la cohérence de la stratigraphie et de la présence ou non de paléosols.

Les relevés des coupes et des logs ont été effectués au 1/20e ou au 1/50e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire.

Les relevés topographiques de localisation des tranchées et des faits archéologiques ont été réalisés par Eric Mondy (Conseil Général d'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art).

L'emprise des faits archéologiques et les plans réalisés ont été géoréférencés dans le S.I.G. du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

1.3-Chronologie de l'intervention

L'intervention sur le terrain a duré trois jours, du 16 au 18 septembre 2013.

1.4-Emprise explorée

Le projet de pôle vitivinicole sur les terrains situés au lieu-dit « Chanteloup » totalise une superficie de 23 267 m² sur une parcelle cadastrale (AD 104). La totalité de l'emprise a pu être diagnostiquée (Fig. 1).

Nous avons donc ouvert 2 358 m² en vingt-trois tranchées (avec extensions) sur une profondeur de 0,35 m à 1,30 m. Le total de la superficie représente 10,14% de la surface soumise à la prescription de diagnostic archéologique (Fig. 2).

1.5-Contexte géographique et géologie

La parcelle diagnostiquée notée AD 104 est localisée au sud-ouest de la commune d'Amboise dans une pente située entre les limons (LP), ainsi que les rives de la Loire composée du Turonien supérieur (craie marneuse, C3B) et des alluvions modernes (Fz). L'ensemble du secteur est une vaste zone où l'on retrouve de l'argile à silex (RsT) (Fig. 7).

1.6-Contexte archéologique et historique

La commune d'Amboise, située à environ 23 km à l'Est de Tours s'étend sur les bords de la Loire. Au travers des différentes opérations archéologiques, découvertes fortuites et études documentaires, l'histoire d'Amboise a révélé une anthropisation dense et ancienne. La plupart des découvertes proviennent du bourg d'Amboise et plus particulièrement de la zone de l'*oppidum* des « Châtelliers », ainsi que du château et de la ville médiévale.

Nous ne nous attarderons pas ici sur la zone de l'*oppidum* ainsi que sur les occupations qui lui sont liées (Couvin, Gauthier 1995 : 10), mais plutôt sur la périphérie sud et sud-ouest de la ville actuelle. En effet si le centre bourg est bien connu, surtout dans sa partie est avec l'*oppidum*, il est en revanche plus difficile de cerner l'étendue des diverses occupations et leur extension à la périphérie sud-ouest de la ville. Les occupations semblent en effet se fixer sur les bords de Loire puis se développer vers le sud en suivant la vallée de l'Amasse (Fig. 3). En tout cas plusieurs opérations nous permettent une meilleure connaissance de cette vallée.

Bien que n'ayant révélé aucune structure

archéologique, le diagnostic à la Closerie par Ch. De Belvata Balasy (Belvata Balasy (De) 2002) a mis au jour deux silex taillés. L'opération de P. Salé et G. Becq (Salé, Becq 2006) située à moins de 100 m à l'Est du site de « La Closerie » a présenté un niveau de la période préhistorique puis des occupations sporadiques allant de l'époque antique au XIVème s. Plus tard un diagnostic dans des parcelles attenantes, au lieu-dit « Les Guillonières » a permis la détection de structures de la période protohistorique ainsi que des fossés d'enclos, des silos, des fosses d'extraction et des traces d'activités de réduction de minerai de fer pour la période du haut Moyen-Âge. Pour la période du bas Moyen-Âge un chemin ainsi que des éléments de parcellaires ont été découverts (Couvin et al. 2009).

À environ 800 m plus au sud, G. Poitevin (Poitevin 2006) a trouvé des indices (tessons) d'occupations du Bronze Ancien et de la Protohistoire. Il a par ailleurs mis en évidence une occupation datée du Haut-Empire au travers d'une mare, un fossé et une fosse.

L'opération au lieu-dit « Le Chenil », toujours par G. Poitevin (Poitevin 2005) a révélé une possible fosse datée du haut Moyen-Âge (VIème-début VIIème s.) ainsi que des vestiges vinicoles d'époques moderne et contemporaine. Deux diagnostics à l'Est de la présente opération sur l'« Avenue Emile Gouin » et « chemin de Ville David », ont été réalisés en 2009 respectivement par H. Froquet (Froquet 2009) et A. Couderc (Couderc, Di Napoli 2009). Si A. Couderc a détecté un fossé parcellaire du XVème s., les deux opérations ont surtout permis la découverte des parcellaires de l'époque moderne.

RESULTATS DE LA FOUILLE

2.1-La fosse

Des sept possibles structures testées seulement trois d'entre elles se sont révélées être des structures d'origine anthropique. F4 a été détectée dans la tranchée TR5 (Fig.1).

F.4

Structure de forme circulaire d'un diamètre de 80 cm et d'une profondeur conservée de 19 cm, F4 est caractérisée par un profil concave et régulier (Fig.9). Elle apparaît sous la terre végétale. Son comblement primaire US1001 est composé d'une couche charbonneuse noire. Son comblement terminal est constitué d'un sédiment limoneux gris-beige, meuble et homogène avec quelques nodules de charbon de bois (milimétriques). Aucun mobilier n'a été trouvé.

La structure F4 est a priori une fosse que nous n'avons pu relier à aucune occupation.

2.2-Le fossé

Une seule structure linéaire a été détectée sur l'emprise diagnostiquée. F5 a été testée et relevée dans une extension de la tranchée TR7 (Fig.1).

F.5

La structure linéaire F5, avec son profil en V aux parois symétriques est orienté nord-ouest/sud-est (Fig.9). Sa largeur est de 1,10 m pour une profondeur de 40 cm. Son comblement est un sédiment limoneux beige-gris, hétérogène et meuble, mêlé à du cailloutis calcaire et siliceux ainsi qu'à quelques nodules de TC (< à 5 cm).

Bien que n'ayant été observé que dans une tranchée TR7, F5 est un fossé qui suit une limite observée sur le cadastre napoléonien. Aucun mobilier n'a été trouvé.

2.3-Le mur

La structure linéaire maçonnerie F6 suit une orientation est-ouest. Observé dans la tranchée TR20 sur 26 m, nous n'avons pas pu suivre son tracé vers l'Est à cause de la proximité de la limite d'emprise (Fig.1).

F6

La tranchée de fondation de la maçonnerie F6 a un profil en auge avec une largeur de 50 cm pour

une épaisseur conservée de 25 cm (Fig.9). Son comblement est composé moellons de tuffeau, silex et calcaires (> à 10 cm) liés au mortier gris grossier avec de nombreuses éclats de TCA ainsi des poches de limon brun-gris. Cette structure au contraire des autres observées sur ce terrain n'apparaît pas directement sous la terre végétale mais sous un remblai que nous n'avons pas pu caractériser faute de mobilier.

Cette maçonnerie est la fondation dérasée d'un mur, parallèle à la limite d'emprise du diagnostic et distant de celle-ci de 2,50 m. On peut penser que ce mur a matérialisé cette limite dans le paysage, limite que l'on peut observer sur le cadastre napoléonien (Fig.5).

2.4-Le mobilier

Le diagnostic n'a révélé que peu de mobilier. Un fragment de céramique (ISO1) a été trouvé dans la tranchée 2, daté de du XV^{ème} s. L'ISO2 est un lot de fragments de céramique qui pourrait être d'époque protohistorique (TR5) et les lots 3 et 4 correspondent à des fragments de TCA (briques et carreau) prélevés dans la fondation du mur F6 (TR20) et qui pourrait être du XIX^{ème} s.

2.5-Les logs

Des logs ont été réalisés le long des tranchées et ont permis d'observer le pendage sud-nord de la zone d'environ 10%. Tout le secteur est une zone de transition entre le plateau (LP) et les bords de Loire signifiés par le niveau du Turonien supérieur (C3a et C3b) puis les alluvions moderne (Fv et Fz). Cette pente présente un faciès d'argile à silex (RsT), toutefois le diagnostic a mis en évidence des résidus, sur ces mêmes argiles à silex, de cailloutis et sables à Chailles de ce qui semble être issus de l'Eocène supérieur (e6-7b) présent sur la carte géologique dans le même contexte, mais à 1 800 m à l'Est (Fig.8).

Conclusion

Le diagnostic n'a fait apparaître aucune occupation remarquable.

L'observation du cadastre napoléonien a révélé un certain découpage de l'emprise diagnostiquée, découpage qui n'est plus observable sur la carte d'État-Major (Fig.4).

De manière générale, la culture de la parcelle diagnostiquée a fortement perturbé le sous-sol, puisque les sillons des labours actuels atteignent le terrain naturel (environ 50 cm).

Une fosse isolée (F4) a été mise au jour dans le sud-ouest de l'emprise. Une ancienne limite cadastrale a été observée à travers un fossé (F5) orienté nord-ouest/sud-est. Un mur (F6) orienté est-ouest et fortement dérasé marquant une limite cadastrale a été découvert à l'Est de la parcelle.

Bibliographie

Alcaydé 1977 : ALCAYDÉ (G.), *Carte géologique de la France à 1/50 000. 514, Tours*. Bureau de Recherches Géologique et Minières (France), Service Géologique Nationale.

Belvata Balasy (De) 2002 : BELVATA BALASY (DE) C. - Amboise, « La Closerie » (Indre-Et-Loire). Orléans : SRA Centre, 2002. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

Couderc, Di Napoli 2009 : COUDERC A., DI NAPOLI F. - Amboise, chemin de « Villedavid ». Orléans : SRA Centre, 2009. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

Couvin, Gauthier 1995 : COUVIN F., GAUTHIER - « Les Châtelliers », Amboise (Indre-Et-Loire). Orléans : SRA Centre, 1995. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

Couvin et al. 2009 : COUVIN F., HOLZEM N., ROUBAUD L. - Amboise : Les Guillonnières II et rue des Ormeaux (Indre-et-Loire). Pantin : INRAP CIF, 2009. 44 p., ill., annexes [5], planches [19]. (rapport de diagnostic archéologique).

Froquet 2009 : FROQUET H. - Amboise, avenue E. Gounin. Orléans : SRA Centre, 2009. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

Poitevin 2005 : POITEVIN G. - Amboise, « Le Chenil » (Indre-Et-Loire). Orléans : SRA Centre, 2005. (Rapport d'Opération de diagnostic archéologique).

Poitevin 2006 : POITEVIN G. - Amboise (37). « Le Petit Paradis » : rapport de diagnostic correspondant à la prescription n° 04/0747 du 24 novembre 2004. Pantin : INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, 2006.

Salé, Becq 2006 : SALÉ P., BECQ G. - Amboise « La Patouille et la Poupardière » (Indre-et-Loire). Pantin : INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, 2006. 54, fig. et annexes. (rapport de diagnostic).

ANNEXES

Inventaire des tranchées

	LOG	Longueur	Largeur	Profondeur	Orientation	Données géol	Faits
TR.1	1	32,40 m	3 m	35 à 40 cm	SE/NO	argile à silex	
TR.2	2	32,50 m	3 m	50 à 70 cm	SE/NO	argile à silex	F1, F2, F3
TR.3		32,50 m	3 m	80 à 100 cm	SE/NO	argile à silex	
TR.4	5	28,75 m	3 m	60 à 70 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.5		28,85 m	3 m	50 à 60 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	F4
TR.6		28,55 m	3 m	50 à 60 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	
TR.7		25,10 m	3 m	40 à 60 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	F5
TR.8	3	38,30 m	3 m	35 à 65 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.9		33 m	3 m	45 à 50 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.10		27,40 m	3 m	35 à 40 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.11		31,50 m	3 m	45 à 50 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.12	6	30 m	3 m	50 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	
TR.13		28,45 m	3 m	45 à 55 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	
TR.14		23,70 m	3 m	55 à 60 cm	NO/SE	argile à silex	
TR.15	4	12 m	3 m	70cm	NO/SE	argile à silex	
TR.16		42,20 m	3 m	60 à 70 cm	SE/NO	cailloutis et sable à Chailles	
TR.17		31,70 m	3 m	50 à 60 cm	SE/NO	argile à silex	
TR.18		31 m	3 m	35 à 55 cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	
TR.19		21,40 m	3 m	45cm	NO/SE	cailloutis et sable à Chailles	
TR.20	8	12 m	3 m	40 à 60 cm	NO/SE	argile à silex	F6
TR.21		28,95 m	3 m	50 cm	NO/SE	argile à silex	
TR.22	7	49,80 m	3 m	60 cm	NO/SE	argile à silex	
TR.23		52,65 m	3 m	55 cm	N/S	cailloutis et sable à Chailles	

Inventaire des faits

N° fait : **1**

Catégorie : ANNULÉ

dimensions

Description :

Tranchée : 2

N° fait : **2**

Catégorie : ANNULÉ

dimensions

Description :

Tranchée : 2

N° fait : **3**

Catégorie : ANNULÉ

dimensions

Description :

Tranchée : 2

N° fait : **4** Tr. 5

Catégorie : Trou de poteau/Fosse ?

dimensions

diam. : 0,80 prof. : 0,19

Description :

trou de poteau ou petite fosse de plan circulaire

Tranchée : 5
Liste des US :
1000 / 1001 / 1002

N° fait : **5** Tr. 7

Catégorie : Fossé

dimensions

larg. : 1,10 prof. : 0,40

Description :

fossé orienté NO-SE

Tranchée : 7
Liste des US :
1003 / 1004

N° fait : **6** Tr. 20

Catégorie : Mur

dimensions

larg. : 0,50 prof. : 0,25

Description :

mur en tranchée aveugle, orienté E-O,
localisée dans la partie sud de l'emprise,
en limite de parcelle

Tranchée : 20
Liste des US :
1005 / 1006

Inventaire des unités stratigraphiques

US : TN1

Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : cailloutis et sable à Chailles beige-gris (< à 5cm)

Interprétation : TN

US : TN2

Type d'US : Terrain naturel Action : Géologique

Description : argile grise-orange à silex (> à 5 cm)

Interprétation : TN

US : 1000 Fait : 4

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : sédiment limoneux gris-beige, meuble et homogène avec quelques nodules de charbon de bois (millimétriques)

Interprétation : comblement

US : 1001 Fait : 4

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : couche charbonneuse noire

Interprétation : comblement

US : 1002 Fait : 4

Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : creusement de forme circulaire présentant un profil en cuvette diamètre : 0,80 m

profondeur max. : 0,19 m

Interprétation : creusement

US : 1003 Fait : 5

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon beige-gris, hétérogène et meuble, mêlé à du cailloutis calcaire et siliceux ainsi qu'à quelques nodules de TC (< à 5 cm)

Interprétation : comblement

US : 1004 Fait : 5

Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : creusement rectiligne avec un profil en V à fond plat

Interprétation : creusement

US : 1005 Fait : 6

Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : limon brun-gris et moellons de tuffeau, silex et calcaires (> à 10 cm) liés au mortier gris grossier avec de nombreuses TC

Interprétation : mur

US : 1006 Fait : 6

Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : creusement en tranchée aveugle

Interprétation : creusement

US : 1007

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon gris-brun hétérogène et compact avec des nodules de calcaire et de TC (< à 5 cm)

Interprétation : remblai

US : 1008

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon beige avec nodules de silex (< à 5 cm)

Interprétation : remblai

US : 1009

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limon gris-brun hétérogène et compact avec des nodules de calcaire et de TC (< à 5 cm)

Interprétation : remblai

US : 1010

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : silex (> à 5 cm) et limon beige

Interprétation : remblai

US : 1011

Type d'US : Action : Isolat

Description : céramique à pâte claire et glaçure verte (Isolat 1) Lot(s) mobilier : Poterie : 1

US : 1012

Type d'US : Action : Isolat

Description : céramique à pâte sombre (Isolat 2) Lot(s) mobilier : Poterie : 2

US : TV

Type d'US : Action :

Description : terre végétale

Inventaire du mobilier

lot n° : 1 / US 1011

[NR : 1, NMI : 1, Poids : 1]

Datation : XIV-XV

Type : / description : tesson de céramique à pâte claire avec glaçure verte

lot n° : 2 / US 1012

[NR : 12, NMI : 1, Poids : 144]

Datation : Protohistorique?

Type : / description : céramique à pâte sombre
Iso : 1

lot n° : 3 / F6 / US 1005

[NR : 1, NMI : 1, Poids : 208]

Datation : XIX-XX

Type : / enduit : non / empreinte : non / description : TCA, fragment d'un carreau à pâte claire

lot n° : 4 / F6 / US 1005

[NR : 6, NMI : 5, Poids : 1956]

Datation : XVII-XX

Type : / enduit : non / empreinte : non / description : fragments de TC à pâte claire avec du mortier grossier gris sur au moins 3

Inventaire des photographies

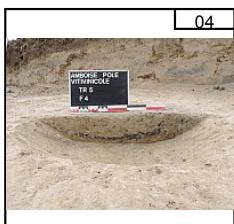
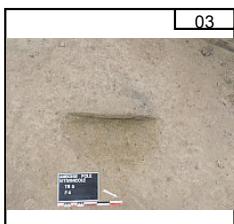
Lot n° 1 – Vues générales



Vue d'ensemble des tranchées et du mur F6

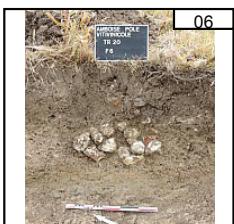
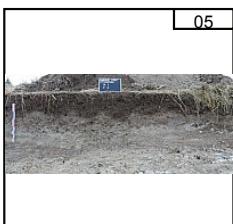
Vue générale des tranchées et du mur F6

Lot n° 2 – Structures



Fait(s) : 4
Vue en plan de la structure F4

Fait(s) : 4
Vue en coupe de la structure F4



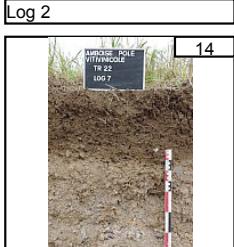
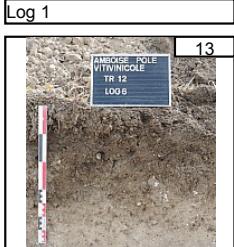
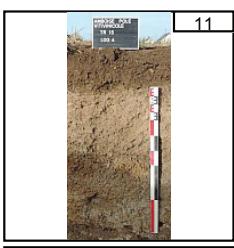
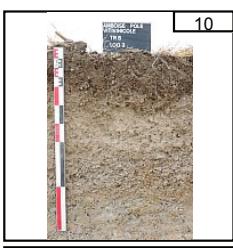
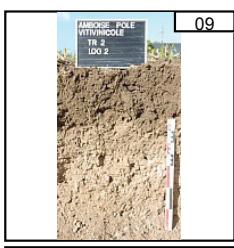
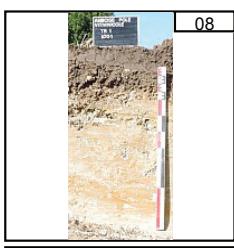
Fait(s) : 5
Vue en coupe du fossé F5

Fait(s) : 6
Vue en coupe du mur F6



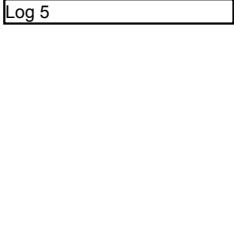
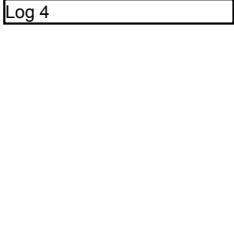
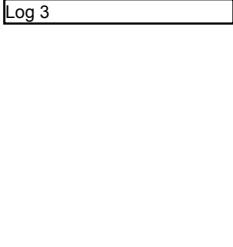
Fait(s) : 6
Vue d'ensemble du mur F6

Lot n° 3 – LOGs



Log 1

Log 2



Log 6

Log 7

FIGURES

Fig.1 : Plan général des vestiges

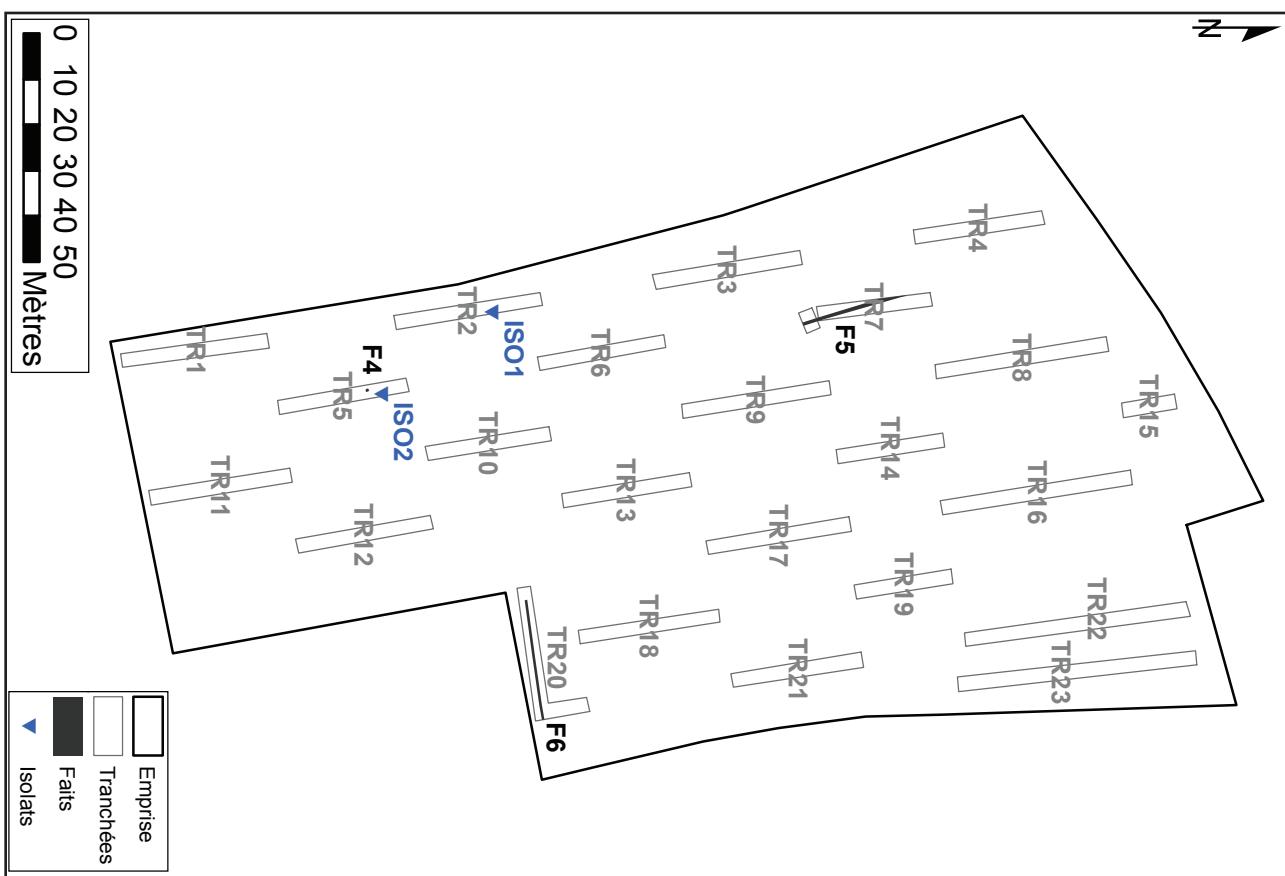
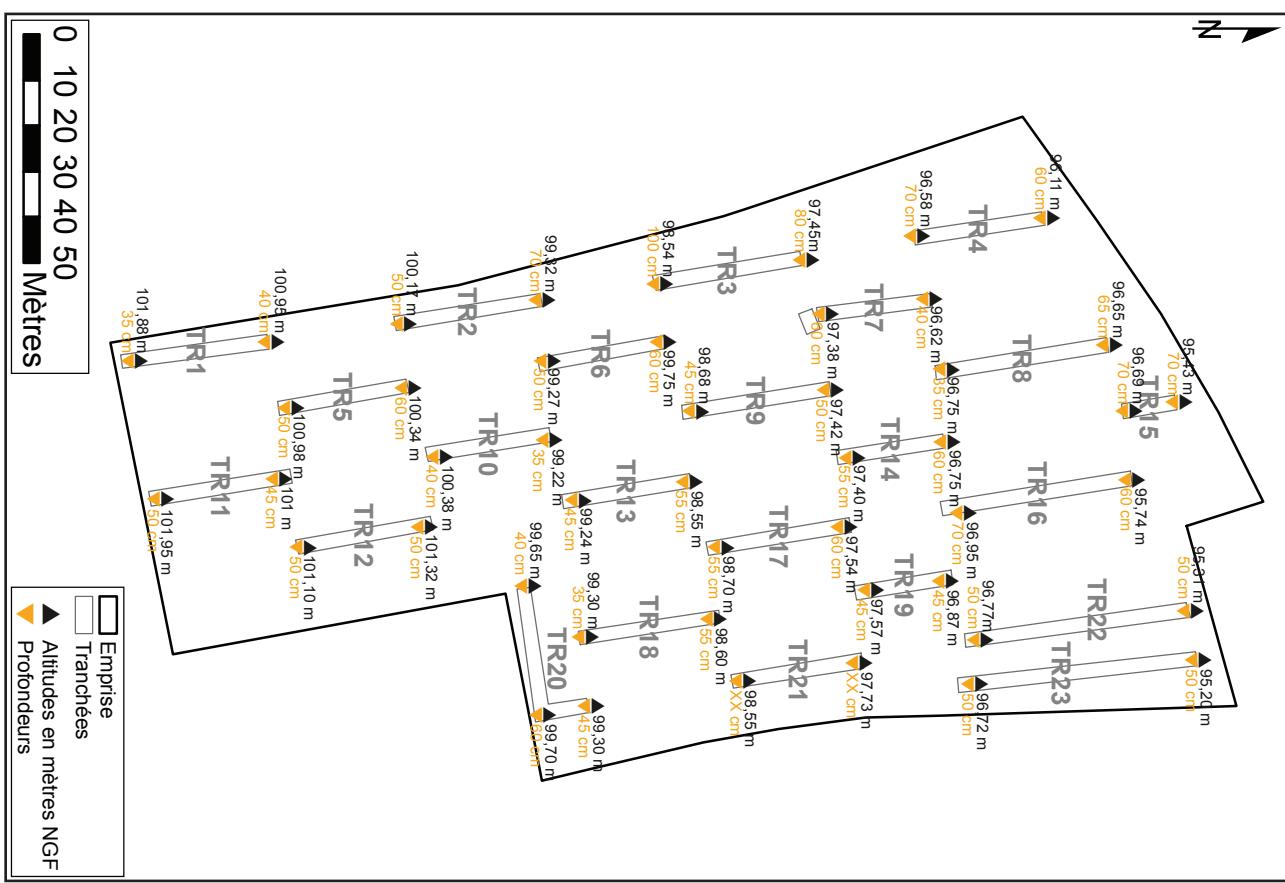


Fig.2 : Plan des tranchées avec les altitudes supérieures et les profondeurs



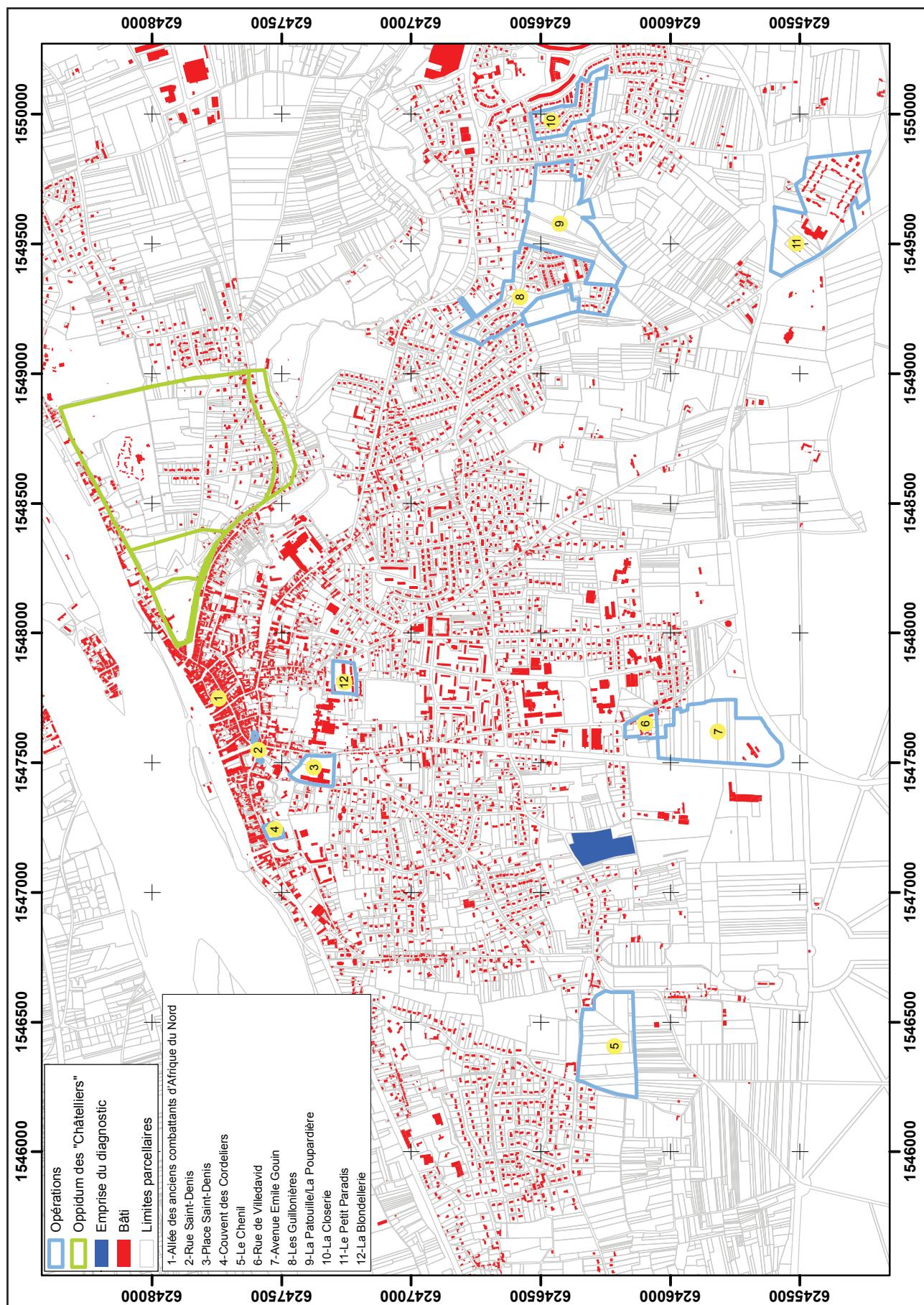


Fig.3 : Carte archéologique
(Sources de données : Bases de données Patriarche D.R.A.C./S.R.A. / D.A.O. Tan Chhavy-Cyril.)

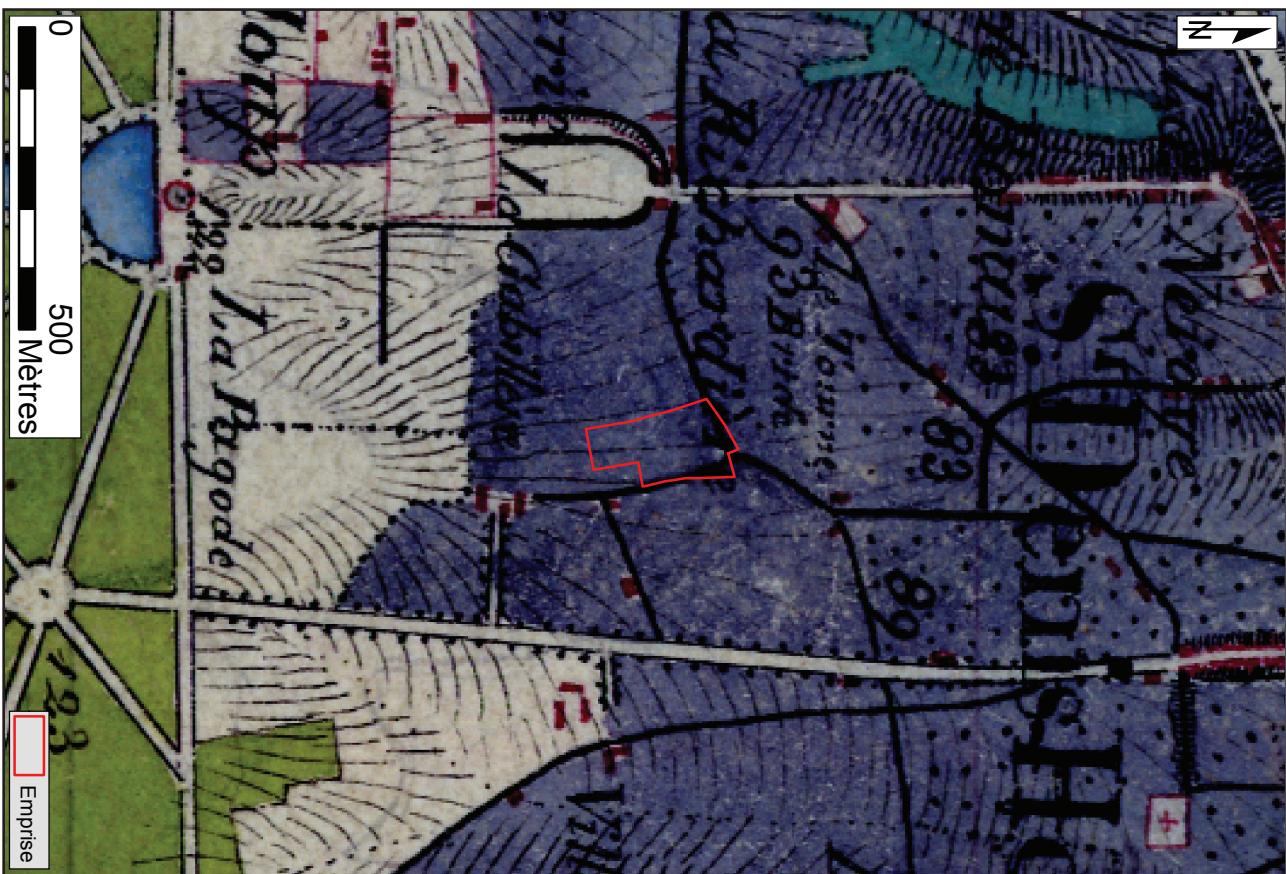
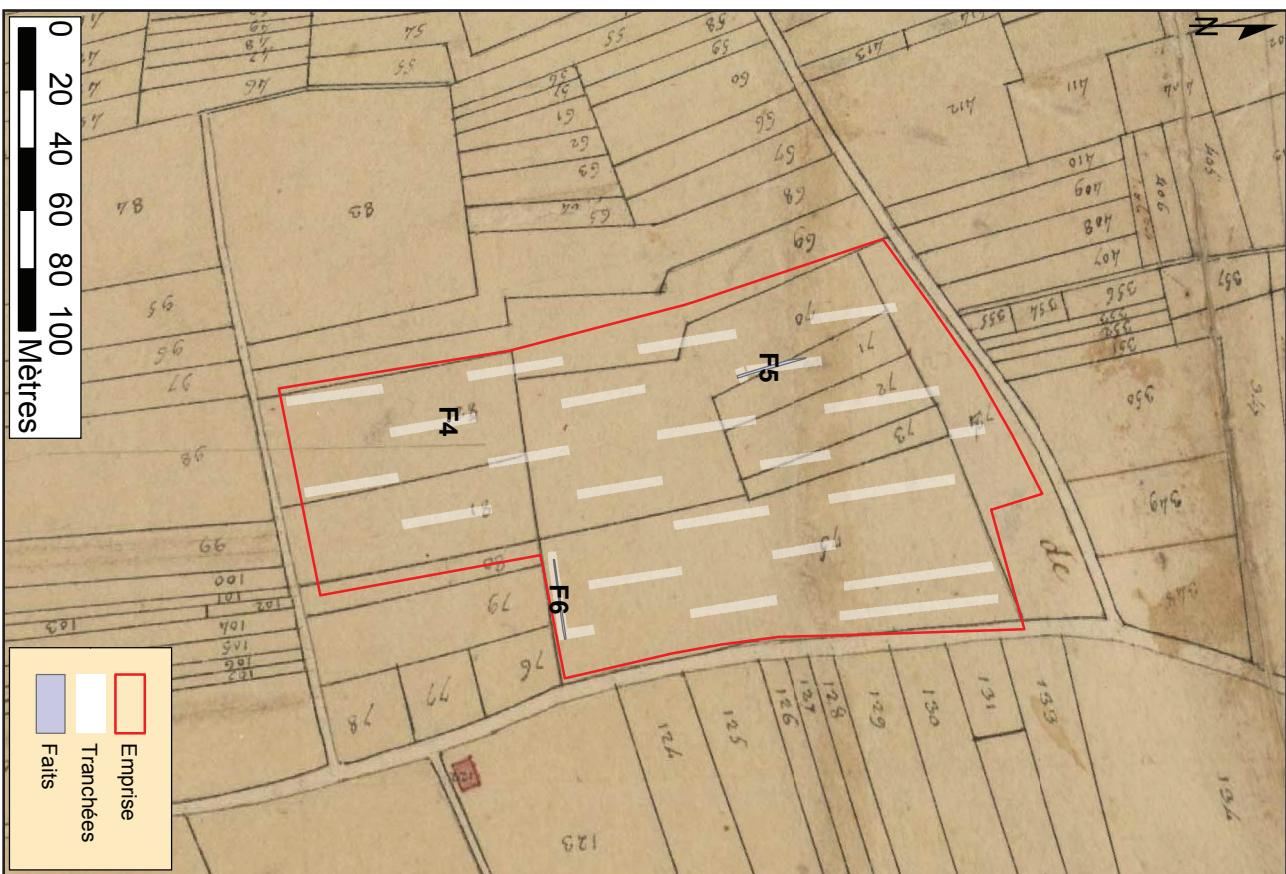


Fig.4 : implantation du site sur la carte d'Etat-Major
(Source graphique: IGN)

I_7_2_002, Section B. Archives Départementales d'Indre-Et-Loire

Fig.5 : Localisation du site et des fossés sur le cadastre napoléonien (I_7_2_002, Section B, Archives Départementales d'Indre-Et-Loire)



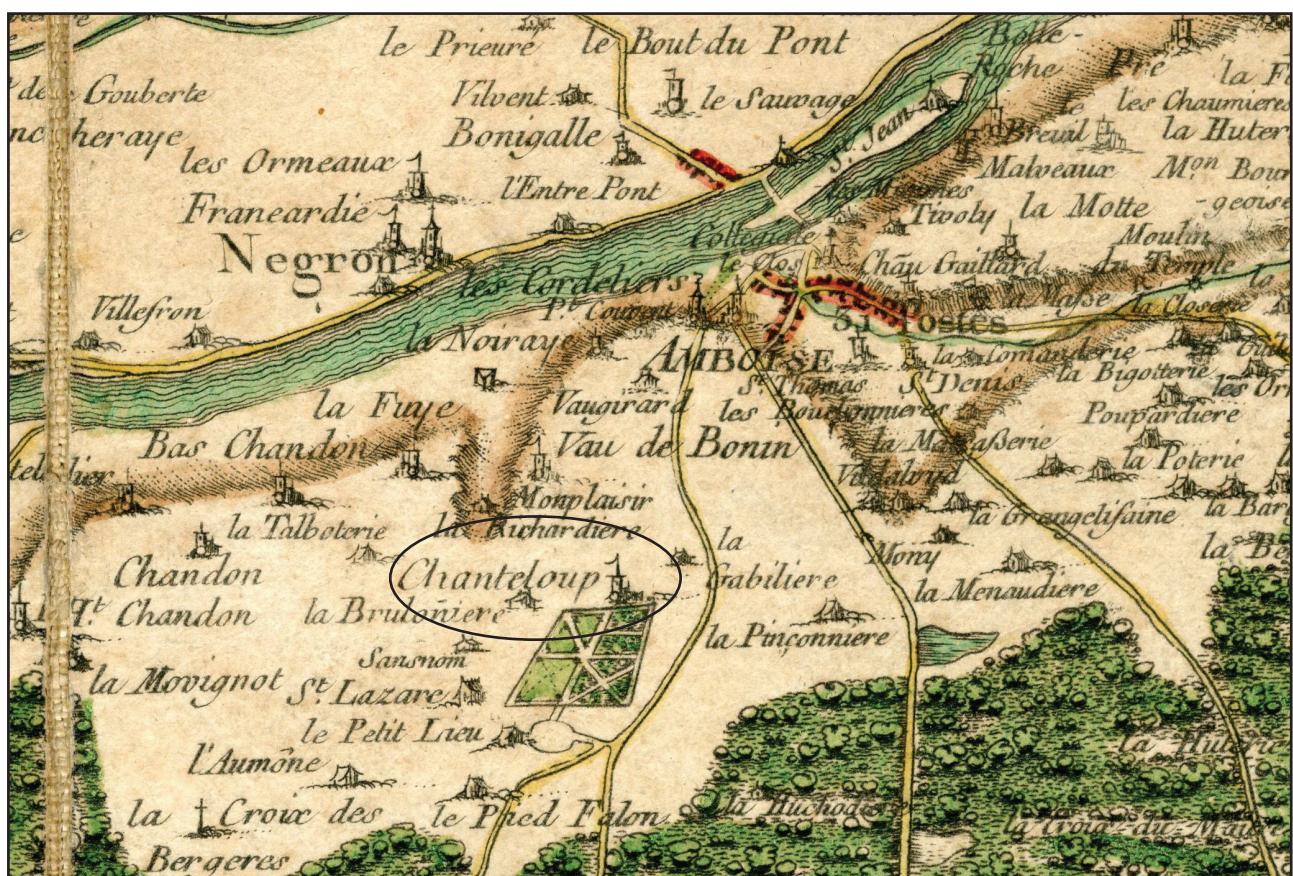


Fig.6 : Emplacement du lieu-dit «Chanteloup» sur la carte de Cassini
(I_7_2_002. Archives Départementales d'Indre-Et-Loire)

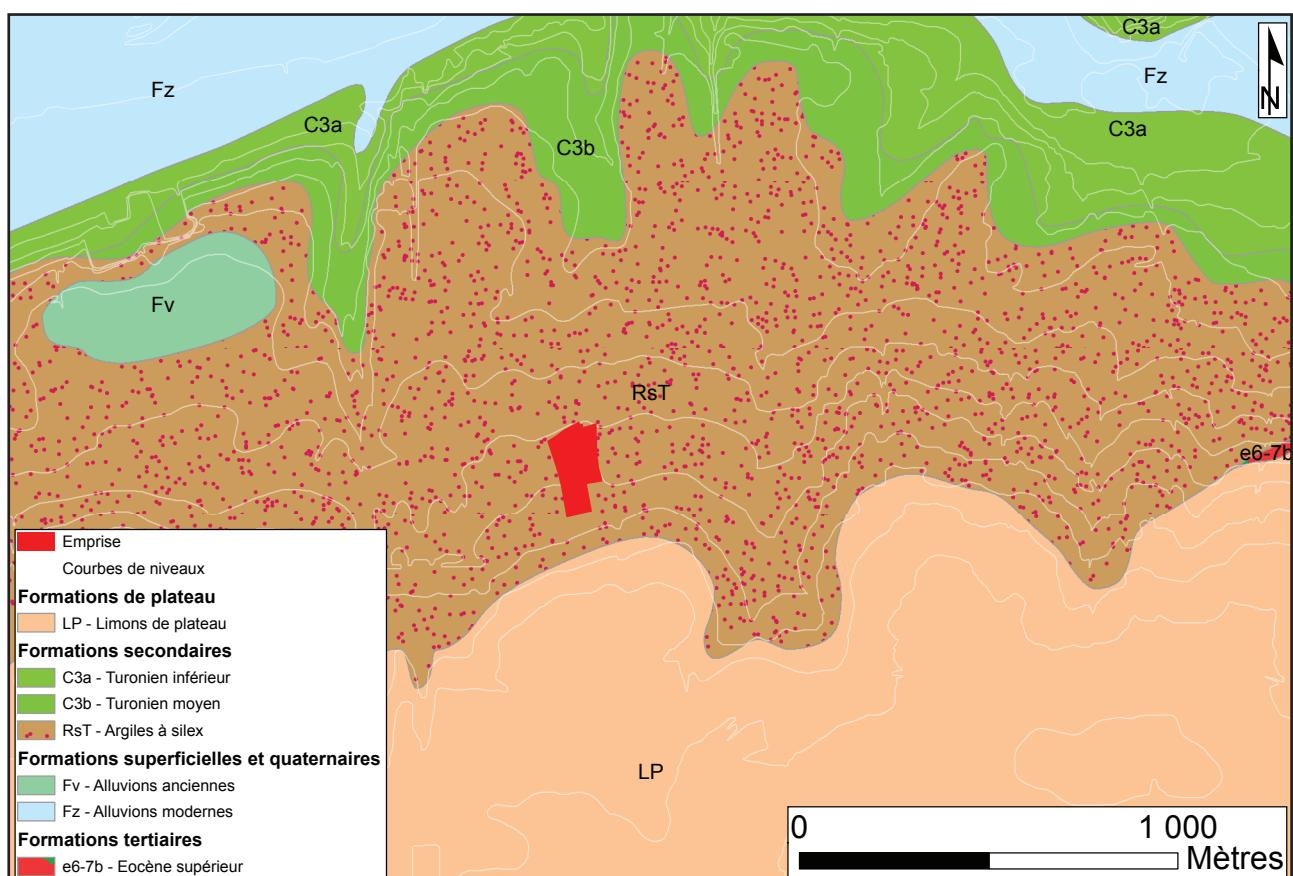


Fig.7 : Localisation du diagnostic sur la carte géologique
(d'après Alcaydé, carte géologique 1/50 000, feuille d'Amboise. Vectorisation Tan Chhavy-Cyril/SADIL/2012)

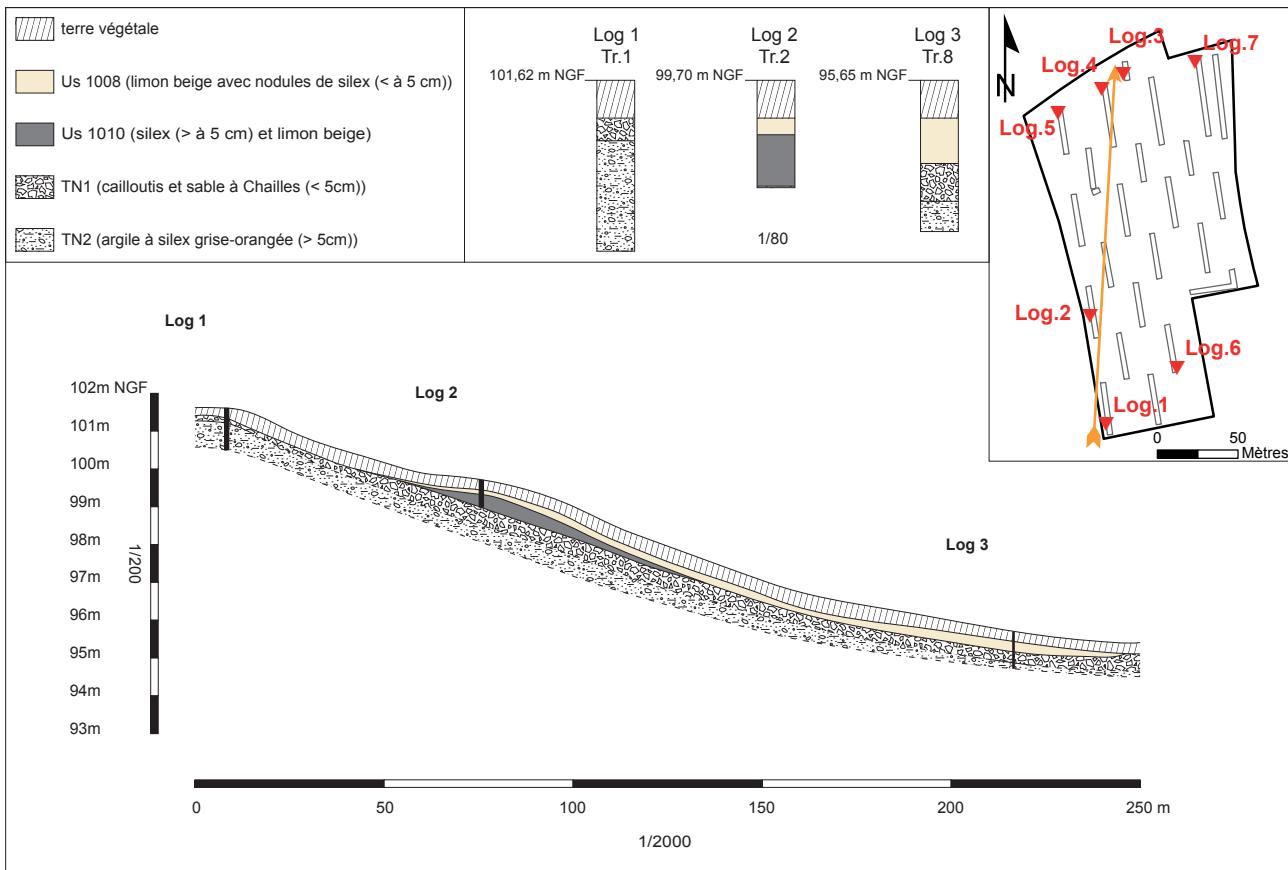


Fig.8 : Pédologie de la zone diagnostiquée
(D.A.O. C.-C. Tan)

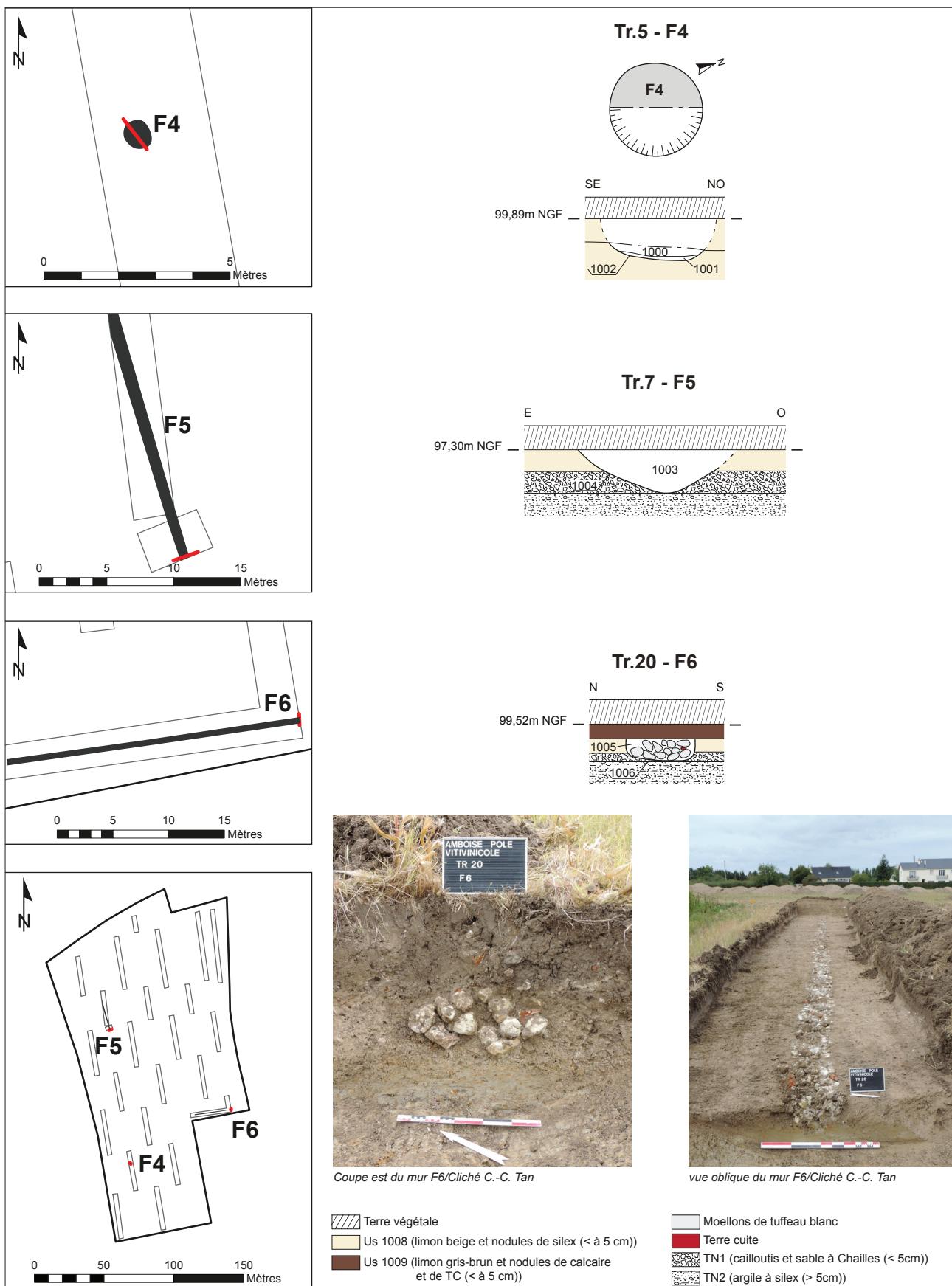


Fig.9 : Plan et coupe de la fosse F4, coupe du fossé F5 et coupe du mur F6
(Relevé et D.A.O. C. Vanhove)